

Réponse et plan d'action de la direction
Audit de la planification des TI
Juin 2014

Recommandations	Mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement propose/approuvée	Responsabilisation/Responsabilité
<p>Recommandation 1</p> <p><i>Il est recommandé que le sous-ministre adjoint, Direction générale des services de gestion, en collaboration avec le dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances, Santé Canada, et le sous-ministre adjoint, Direction générale de la politique stratégique, de la planification et des affaires internationales, Agence de la santé publique du Canada, veillent à ce que les rôles et les responsabilités associés au processus de planification des TI soient clairement définis et communiqués.</i></p>	La direction souscrit à cette recommandation.			
	1.1 La DGSG établira les rôles et responsabilités de la planification des TI au sein de SC et de l'Agence, en consultation avec les organismes de planification ministériels appropriés et les autres intervenants internes.	Tableau des rôles et responsabilités associés au processus de planification des TI (SC et l'Agence).	Mai 2015	DGSG – CIS/Directrice générale, Direction des services de gestion de l'information
	1.2 La DGSG établira un cadre de gestion pour l'approbation des processus de planification des TI et les plans de TI au sein de SC et de l'Agence, en consultation avec les organismes de planification ministériels et les autres intervenants internes.	Cadre de gestion pour le processus de planification des TI et l'établissement du plan de TI de SC.	Mai 2015	DGSG – CIS/Directrice générale, Direction des services de gestion de l'information
		Cadre de gestion pour le processus de planification des TI et l'établissement du plan de TI de l'Agence.	Mai 2015	
1.3 Les rôles et responsabilités seront incorporés dans le processus de planification des TI et seront communiqués aux intervenants concernés par le biais du processus de communication décrit à la recommandation 2.	Plan de communications.	Septembre 2015	DGSG – CIS/Directrice générale, Direction des services de gestion de l'information	

Réponse et plan d'action de la direction
Audit de la planification des TI
Juin 2014

Recommandations	Mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement propose/approuvée	Responsabilisation/Responsabilité
<p>Recommandation 2</p> <p><i>Il est recommandé que le sous-ministre adjoint, Direction générale des services de gestion, en collaboration avec le dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances, Santé Canada, et le sous-ministre adjoint, Direction générale de la politique stratégique, de la planification et des affaires internationales, Agence de la santé publique du Canada, élaborent pour le Ministère et l'Agence un processus de planification des TI qui est entièrement intégré aux processus de planification opérationnelle et des investissements des deux organisations.</i></p>	La direction souscrit à cette recommandation.			
	2.1 La DGSG développera un processus provisoire de planification des TI intégré aux processus de planification opérationnelle et des investissements de SC et de l'Agence pour le cycle de planification 2015-2016. Ce processus sera fondé sur les processus et le cadre de gestion actuels et décrira clairement les divers rôles et responsabilités.	Processus provisoire de planification des TI documenté pour SC.	Septembre 2014	DGSG – CIS/Directrice générale, Direction des services de gestion de l'information
	2.2 La DGSG développera des processus de planification des TI intégrés aux processus de planification opérationnelle et des investissements de SC et de l'Agence. Ces processus tiendront compte des divers cadres de planification des deux organisations, ainsi que des leçons retenues de l'exercice de planification 2015-2016, des audits internes comme l'Audit de la	Processus provisoire de planification des TI documenté pour l'Agence.	Septembre 2014	
		Projet de planification des TI documenté pour SC, aux fins d'examen à grande échelle.	Mai 2015	DGSG – CIS/Directrice générale, Direction des services de gestion de l'information
		Projet de planification des TI documenté pour SC, aux fins d'approbation en fonction du cadre de gestion.	Juillet 2015	
	Projet de planification des TI documenté pour l'Agence, aux fins d'examen à grande échelle.	Mai 2015		

Réponse et plan d'action de la direction
Audit de la planification des TI
Juin 2014

Recommandations	Mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement propose/approuvée	Responsabilisation/Responsabilité
	gestion de projets et l'Audit du processus de planification, et les facteurs incitatifs relatifs aux TI.	Projet de planification des TI documenté pour l'Agence, aux fins d'approbation en fonction du cadre de gestion.	Juillet 2015	
	2.3 La DGSG communiquera les processus aux intervenants concernés, y compris les secteurs de planification ministérielle et les planificateurs dans les directions générales.	Plan de communications.	Septembre 2015	DGSG – CIS/Directrice générale, Direction des services de gestion de l'information
<p>Recommandation 3</p> <p><i>Il est recommandé que le sous-ministre adjoint, Direction générale des services de gestion, produise des plans de TI pour Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada, conformément à la Directive sur la gestion des technologies de l'information du SCT et au Guide de préparation du plan ministériel de TI 2014-2015 du SCT, lesquels doivent comprendre l'identification des risques ainsi que l'établissement de mesures du rendement appropriées.</i></p>	La direction souscrit à cette recommandation.			
	3.1 La DGSG produira un Plan de TI pour SC, conformément à la Directive sur la gestion des technologies de l'information et au guide de planification de SCT, lequel inclura l'identification des risques et des mesures de rendement appropriées.	Plan de TI pour SC.	Juillet 2014	DGSG – CIS/Directrice générale, Direction des services de gestion de l'information
	3.2 La DGSG demandera la rétroaction des directions générales au sujet des informations contextuelles et financières et obtiendra leur aval relatif à celles-ci.			

Réponse et plan d'action de la direction
Audit de la planification des TI
Juin 2014

Recommandations	Mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement propose/approuvée	Responsabilisation/Responsabilité
	<p>3.3 La DGSG produira un Plan des TI pour l'Agence, conformément à la <i>Directive sur la gestion des technologies de l'information</i> et au guide de planification de SCT, lequel inclura l'identification des risques et des mesures de rendement appropriées.</p> <p>3.4 La DGSG demandera la rétroaction des directions générales au sujet des informations contextuelles et financières et obtiendra leur aval relatif à celles-ci.</p>	Plan de TI pour l'Agence.	Juillet 2014	DGSG – CIS/Directrice générale, Direction des services de gestion de l'information
	<p>Quoique des plans de TI soient développés en 2014-2015, ils le sont en fonction d'un nouveau gabarit préparé par le SCT. Les leçons retenues auront une incidence sur les plans de l'an prochain.</p> <p>3.5 La DGSG produira un plan de TI 2015-2018 pour SC, conformément à la <i>Directive sur la gestion des technologies de</i></p>	Plan de TI pour SC.	En fonction de l'échéancier établi par le SCT pour 2015	DGSG – CIS/Directrice générale, Direction des services de gestion de l'information

Réponse et plan d'action de la direction
Audit de la planification des TI
Juin 2014

Recommandations	Mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement propose/approuvée	Responsabilisation/ Responsabilité
	<p><i>l'information</i> du SCT et de l'orientation fournie.</p> <p>3.6 La DGSG obtiendra les approbations requises en fonction du cadre de gestion élaboré à l'activité de suivi 1.2.</p>			
	<p>Quoique des plans de TI soient développés en 2014-2015, ils le sont en fonction d'un nouveau gabarit préparé par le SCT. Les leçons retenues auront une incidence sur les plans de l'an prochain.</p> <p>3.7 La DGSG produira un plan de TI 2015-2018 pour l'Agence, conformément à la <i>Directive sur la gestion des technologies de l'information</i> du SCT et de l'orientation fournie.</p> <p>3.8 La DGSG obtiendra les approbations requises en fonction du cadre de gestion élaboré à l'activité de suivi 1.2.</p>	Plan de TI pour l'Agence.	En fonction de l'échéancier établi par le SCT pour 2015	DGSG – CIS/Directrice générale, Direction des services de gestion de l'information